

Mme TAÏKA BAILLARGEON:

4000

Bonne chance pour la suite des choses.

LA PRÉSIDENTE:

4005

Merci.

Mme TAÏKA BAILLARGEON:

C'est un travail incroyable que vous faites.

4010

LA PRÉSIDENTE:

Alors, on revient dans quelques instants.

4015

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY & Mme DAPHNÉE FERGUSON
PME MTL GRAND SUD-OUEST

4020

LA PRÉSIDENTE:

4025

Alors, bonjour et bienvenue. Bien sûr, tout à l'heure, lorsque je vous donnerai la parole, je vous demanderais de vous identifier et d'identifier également l'organisation que vous représentez. Je vous précise que vous disposez de 10 minutes. Nous disposons ensuite d'une courte période de questions. Vous savez que c'est très court, alors on essaie

d'y aller le plus rondement possible. Et voilà, avez-vous besoin que je vous fasse un petit signe lorsqu'il reste deux minutes?

4030 **Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:**

On peut.

LA PRÉSIDENTE:

4035

Vous allez comprendre que vous devez conclure.

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

4040

Exactement.

LA PRÉSIDENTE:

Très bien. Alors, à vous la parole. Nous vous écoutons.

4045

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

Parfait. Bien, bonjour. Merci de nous accueillir. Mon nom est Marie-Claude Dauray, je suis à la directrice générale de PME Montréal Grand Sud-Ouest, et je suis accompagnée de Daphnée Furgeson, qui est la directrice industrielle et durable chez nous.

4050

Donc, PME Montréal fait partie, on est six pôles PME Montréal qui a été créée en 2015 par la Ville de Montréal. On travaille en financement, en accompagnement, et sur des projets de développement local.

4055

Et celui qu'on vient vous parler aujourd'hui, le concept de départ, c'était un corridor d'innovation industrielle, un territoire de projet. Donc, ce concept-là a été élaboré dans un ensemble de démarches, de planification stratégique dans le développement du territoire de Turcot-Lachine Est, un des plus importants pôles économiques de Montréal.

4060

Donc, le document qu'on vous a produit, c'est vraiment pour vous faire comprendre les fondements de cette planification-là, puis les stratégies qui ont été mise en place par la Ville de Montréal et par les deux pôles PME Montréal de l'Ouest-de-l'Île, et du Grand Sud-Ouest.

4065

Donc, vous avez, dans le document, une ligne du temps, les projets qu'on a faits, les actions. Et pour nous, le dévoilement du PUM a été une étape — bien, est une étape cruciale dans le développement, dans la planification de cet important projet-là, parce que ce secteur-là nécessite une planification particulière et des investissements majeurs, parce qu'il y a un gros potentiel de développement, de transformation, et de belles opportunités pour nous.

4070

Les années 2016, 2019 vont constituer la phase de planification, avec différentes études. Et puis les stratégies et les actions concrètes se font depuis 2020 jusqu'à aujourd'hui.

4075

Donc, si je retourne à l'étude de 2016, on était vraiment... l'étude se conclut vraiment en insistant sur l'importance de fournir un positionnement clair au territoire, et de permettre un alignement des efforts en développement économique.

4080

L'étude de 2018 va faire plus état des profondes mutations que sont en train de vivre le territoire.

4085

Puis on voit aussi qu'à travers le monde, il y a de plus en plus de transformation des zones urbaines, industrielles. Donc, on se dit : « OK, bien... » Souvent, on pense que le territoire est plus comme ça, plus axé sur le work, live, and play.

4090

On veut faire des véritables quartiers, laisser une place importante à la mobilité. Donc, ça nous rejoint beaucoup.

Puis l'étude conclut aussi qu'il faut un branding territorial pour ce corridor industriel là.

En 2020, avec la Ville de Montréal, on établit le nom du corridor qui va être Canal-de-Lachine 4.0, Industrie d'avenir.

4095

Donc, on se positionne en innovation. Puis à terme, la promesse du Canal-de-Lachine, c'est d'être un territoire industriel moderne et innovant, un lieu où il fait bon vivre et travailler, puis surtout un territoire à échelle humaine.

4100

C'est un laboratoire aussi d'innovations économiques, sociales, et environnementales qu'on veut faire à Montréal, et un véritable pôle d'emplois économiques qui favorise, grâce à des incubateurs, l'accompagnement, le maillage, la synergie entre les entreprises.

4105

Donc, entre 2016 et aujourd'hui, on est passé de la prise de conscience, de la dévitalisation du territoire, à l'élaboration d'une vision et d'un positionnement clair, ainsi que d'une identité territoriale bien réfléchi.

4110

Donc, on vous a mis, après les planifications stratégiques du service de développement économique de Montréal, où une des actions, c'est de stimuler la requalification et l'attractivité des pôles d'emploi montréalais.

Et notre propre plan de développement local chez PME Montréal Grand Sud-Ouest, qui est vraiment axé sur le développement du Canal-Lachine 4.0.

4115 On travaille sur la revitalisation d'un important bâtiment industriel, qui est le 4000 Saint-Patrick, qui est la pierre angulaire de ce corridor-là. On travaille aussi sur le projet de la Seagram à LaSalle, qui est aussi un bâtiment industriel dévitalisé.

4120 On travaille beaucoup sur des projets de mobilité. On a travaillé avec la STM pour revoir toute la mobilité des zones industrielles sur le canal, parce que c'était un peu inexistant.

Comme vous savez aussi, il n'y a pas de transport structurant à LaSalle. Donc, c'est quelque chose qui manque pour les employés en zone industrielle.

4125 Alors, les arguments pour prioriser le secteur du Canal-Lachine 4.0 dans le PUM. Donc, c'est un hub technologique en pleine expansion, c'est un site emblématique. Ce quartier — ces quartiers, en fait, ils ont évolué, ils sont passés d'une zone d'industries lourdes, à un territoire dévitalisé, jusqu'à un pôle économique mixte en quête de renouveau.

4130 Alors, le développement du Canal-Lachine 4.0, ça doit être une priorité pour la région de Montréal, et des investissements majeurs doivent y être consacrés.

4135 Donc, la ville, elle souhaite accueillir, accroître sa capacité à accueillir des entreprises, des emplois, et des investissements pour sa résilience future. Donc, le Canal-de-Lachine 4.0, ça représente ce potentiel-là remarquable en tant que hub technologique, parce qu'on favorise l'implantation des entreprises innovantes et de startups.

Il y a la proximité aussi avec les universités. De plus les infrastructures qui sont existantes, des anciennes usines qui ont été réhabilitées, bien, les startups adorent ça c'est vraiment un cadre qu'ils adorent.

4140

Donc, cette opportunité unique de créer des emplois de qualité, aussi dans des secteurs à forte valeur ajoutée, je pense que vous avez vu les créneaux sur lesquels on se concentre.

4145

Un autre lien avec le PUM, c'est la revitalisation de l'espace urbain, de la zone d'emplois. L'ambition de la ville, c'est de créer des milieux de vie et de travail complet et inclusif.

Donc, le Canal-de-Lachine 4.0, ça offre cette opportunité-là.

4150

On parle aussi de mobilité durable dans le PUM. Donc, nous, la mobilité, elle se trouve au cœur de toutes nos actions. Les acteurs économiques travaillent de concert avec les entreprises aussi pour améliorer la mobilité du secteur.

4155

Le patrimoine aussi est un des arguments. Le patrimoine est un bien commun à préserver et à valoriser. Et le projet du Canal-de-Lachine 4.0 vise notamment à doter le territoire d'une identité distinctive à l'échelle métropolitaine.

4160

C'est le berceau de l'industrialisation du Canada, le Canal-de-Lachine. Donc, il faut s'occuper de ce patrimoine industriel là.

D'ailleurs, on travaille sur quelques vestiges aussi industriels comme le Château d'eau, la grue LaSalle pour les revaloriser.

4165

Ensuite, la transition écologique, donc c'est un autre lien avec le PUM. Le développement du Canal-de-Lachine 4.0 a vraiment l'opportunité de promouvoir la transition écologique et la durabilité environnementale.

4170 Tout dans la planification urbaine maintenant se fait autour de ça, et on réhabilite des friches industrielles qui sont abandonnées.

4175 Alors, en conclusion, on peut tirer plusieurs constats de ça. D'abord, il y a un travail de collaboration unique qui est entre le service de développement économique, le service de planification, PME Montréal, les quatre arrondissements qui sont desservis par le Canal-de-Lachine, et Parc Canada aussi.

Donc, il y a une cohérence entre les études réalisées, les stratégies, la planification.

4180 Et le développement du Canal-de-Lachine 4.0 devrait vraiment être une priorité en termes d'investissements pour Montréal, en raison de ses nombreux avantages économiques, sociaux, environnementaux, de son énorme potentiel de développement aussi, pour le rendre plus attrayant, pour améliorer le cadre de vie des employés, en plus d'avoir de meilleurs services aussi de transport collectif.

4185 Donc, c'est une opportunité unique de réaliser un projet de développement économique majeur où tous les acteurs sont réunis autour d'un seul, même objectif, c'est-à-dire de transformer les zones d'emplois du Grand Sud-Ouest.

LA PRÉSIDENTE:

4190 Il vous reste une minute.

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

4195 Oui, parfait. Bien, j'ai terminé.

Dans le fond, c'est quand même assez rare qu'on voie un projet de développement économique soutenu par autant d'acteurs d'un territoire, donc c'est vraiment une belle opportunité.

4200

Donc, on investit dans l'innovation, la diversification économique, la revitalisation urbaine, la durabilité environnementale. Et ensemble, on peut créer un écosystème urbain, dynamique, et inclusif, qui peut rayonner à l'échelle internationale. Voilà, merci beaucoup.

4205

LA PRÉSIDENTE:

Merci, merci. C'est un marathon.

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

4210

Oui, tout à fait.

LA PRÉSIDENTE:

4215

Bien sûr. Alors, une seule question très, très courte avant le laisser la parole à mes collègues. Vous dites dans la section de plans stratégiques qu'en fait, le développement économique, les actions de développement économique 2023, 2025 s'articulent autour de quatre orientations et, bon, Montréal économique, vibrant — je retiens Montréal économique vibrant, Montréal économique facilitant, Montréal économique rayonnant, parce qu'il y a innovant aussi, mais vous en avez parlé.

4220

J'aimerais savoir si ce Montréal-là se retrouve dans le PUM, le Montréal vibrant, rayonnant, et facilitant.

4225

///

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

Je n'ai pas fait cette comparaison-là, mais moi, je trouve que oui.

4230 **LA PRÉSIDENTE:**

OK.

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

4235

Il y a beaucoup de points dans le PUM qui font rayonner Montréal. Je pense qu'on s'attarde à des secteurs à fort potentiel de développement aussi dans le PUM.

4240 On fait la priorité avec les habitants, l'inclusion. Donc, je ne sais pas si ça répond à votre question.

LA PRÉSIDENTE:

Ça, c'est le rayonnant.

4245

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

Oui.

4250 **LA PRÉSIDENTE:**

OK. Et le vibrant?

///

4255 **Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:**

Et le vibrant.

4260 **LA PRÉSIDENTE:**

Un petit peu de sémantique, ça fait toujours du bien.

4265 **Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:**

Oui, je ne sais pas si tu as quelque chose que tu pourrais dire.

LA PRÉSIDENTE:

4270 Est-ce que l'image de Montréal qui est transmise dans le PUM et dans la vision qui est proposée vous propose un Montréal qui est vibrant et qui est rayonnant?

Mme DAPHNÉE FERGUSON:

4275 Moi, je n'ai pas vu ça sortir du PUM. On parle en fait très peu du développement économique dans le PUM.

4280 On est bien content que le Canal-Lachine était un territoire priorisé. Mais à part ça, il n'y a pas énormément de choses qui ont été mises de l'avant pour le développement économique en termes de vision.

LA PRÉSIDENTE:

OK.

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

4285

Ou d'innovation.

Mme DAPHNÉE FERGUSON:

4290

Oui, c'est ça.

LA PRÉSIDENTE:

Bien, merci. Marie-Claude.

4295

LA COMMISSAIRE:

Oui, je vais vous prendre dans la dernière phrase que vous avez énoncée. Le rayonnement, « ça peut faciliter le rayonnement l'échelle internationale ». Le rayonnement de votre communauté, tout ça, donc montréalaise. Ça se traduit comment ce rayonnement-là au niveau Montréal?

4300

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

En fait, bien, on a pensé à ça parce qu'on cherche, à l'international, des exemples pour venir nous inspirer. Donc, on est allé à Nantes, par exemple, où il y a eu une friche industrielle de 50 hectares qui a été complètement revitalisée par les acteurs du territoire. Ça a pris 15 ans, cette vision-là, à monter.

4305

Puis aujourd'hui, l'île de Nantes est fantastique. Si vous n'êtes pas allé, c'est vraiment incroyable. Il n'y a pas d'auto, la mobilité est là, les aménagements urbains sont extraordinaires, tout est basé sur un principe de créativité.

4310

4315 Donc, c'est un peu ça qu'on veut nous aussi pour Montréal, c'est d'inspirer les gens à aller... on a des super belles usines qui sont là, des friches industrielles. On a du potentiel, donc il faut planifier, aménager pour mieux rayonner.

LA COMMISSAIRE:

4320 En fait, je voulais juste savoir de votre part s'il y a d'autres endroits à Montréal où est-ce qu'on pourrait avoir qu'est-ce que vous proposez?

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

4325 Bien, tout à fait. L'Est à Montréal, entre autres, est un super territoire à développer, sinon il y a plusieurs places au centre-ville aussi, Blue Bonnets.

Mme DAPHNÉE FERGUSON:

4330 Il faut comprendre qu'on représente un organisme territorial qui travaille sur un territoire distinct. Donc, nos connaissances et nos intérêts sont vraiment dans LaSalle, Verdun, Sud-Ouest.

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

4335 Puis on travaille aussi avec un autre pôle PME Montréal, qui est l'Ouest-de-l'Île. Donc, Lachine, c'est un des territoires où il a besoin de beaucoup d'amour aussi.

LA COMMISSAIRE:

4340 Merci.

LA PRÉSIDENTE:

Puis on aura [inaudible] le quartier Lachine.

4345

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

Exactement, qui est dans le projet du Canal-Lachine 4.0 aussi.

4350

LA PRÉSIDENTE:

Où il y a la présence de grands ensembles industriels aussi.

4355

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

Exactement, oui.

LA PRÉSIDENTE:

4360

Et comment ces ensembles industriels là peuvent venir appuyer vos visions et vos orientations?

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

4365

En fait, il y a beaucoup de vieilles usines comme ça qui ont été réhabilitées sur le territoire du Canal-de-Lachine, puisque c'était le berceau d'industrialisation du Canada.

Et ce qui arrive avec ces bâtiments-là, c'est qu'ils sont énormes, ils sont vastes. Donc, il y a beaucoup, beaucoup d'entreprises qui peuvent se loger à l'intérieur de ces bâtiments-là.

4370

Nous, notre travail, c'est implanter, relocaliser des entreprises sur le territoire. Puis on manque de plus en plus d'espaces. Donc, au lieu de s'étaler, on prend des bâtiments qui sont déjà existants, on les revitalise.

4375 Puis les startups adorent être dans des endroits comme ça. Il y a un riche passé industriel qui est présent.

LA PRÉSIDENTE:

4380 Tout à fait, merci. Christian.

Mme DAPHNÉE FERGUSON:

4385 Je dirais qu'il y a aussi beaucoup d'espaces, d'autres usines qui sont d'anciennes usines qui sont sous-utilisées vacantes, etc. Et puis, c'est vraiment difficile à les développer à leur plein potentiel pour le développement économique.

4390 Pour plusieurs raisons. 1, c'est la mobilité, il y a une mobilité qui est manquante sur ce territoire, donc l'attractivité est moins.

Mais aussi, pour toutes les raisons de complexité des approbations, les projets sont longs. Donc, il faut vraiment mettre en place des outils pour favoriser le développement de ces projets, de ces bâtiments, et espaces pour le développement économique, si on veut réaliser la vision du Canal-Lachine 4.0.

4395

LE COMMISSAIRE:

Et qu'en est-il de l'impact sur les secteurs d'habitation, la création de logements? On parle beaucoup de transformer la grande zone du Sud-Ouest en emplois innovants, on parle

4400 de mobilité durable, de patrimoine. Vous avez réfléchi, c'est sûr, à l'impact. Alors, qu'est-ce que ça a de l'air, cette zone-là, une fois?

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

4405 En fait, c'est une zone industrielle, première des choses. Donc, oui, il y a des quartiers résidentiels qui sont avoisinants.

4410 Ce qu'on essaie de faire, c'est qu'on essaie de faire des milieux de biens exclusifs avec les quartiers qui sont à proximité, qui deviennent une main-d'œuvre pour toutes les entreprises qui sont là.

Donc, on essaie de faire une harmonie là-dedans. C'est sûr que nous, on travaille en développement économique. Notre travail, ce n'est pas de travailler sur le logement.

4415 On a perdu beaucoup, beaucoup de zones industrielles à Montréal au profit de l'habitation. Donc, on doit aussi, d'une certaine façon, avoir des zones d'emploi où les gens peuvent aller travailler. On ne veut surtout pas que Montréal devienne une ville dortoir non plus.

4420 Donc, il y a un équilibre à avoir aussi entre les deux, mais comme on est en zone industrielle, bien, c'est une zone qu'on veut préserver, qui doit rester industrielle.

LE COMMISSAIRE:

4425 D'où l'importance de miser sur la mobilité, je comprends.

///

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

4430

Oui, tout à fait.

LE COMMISSAIRE:

4435

Je comprends l'axe que vous prenez est autour de la mobilité.

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

4440

Tout à fait.

LE COMMISSAIRE:

4445

Mais ce que je veux simplement dire, c'est qu'il faut aussi imaginer ou prévoir, quand on crée une zone d'emplois ou de développement du secteur de l'emploi, il y aura nécessairement un impact sur l'habitation. Est-ce qu'on veut créer des emplois à proximité des habitations ou est-ce qu'on veut avoir un secteur industriel qui favorise la mobilité pour aller? Donc, pour justement mobiliser... déplacer ces emplois-là... ces travailleurs-là. Excusez, il est un peu tard.

4450

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

Oui, vous en avez eu beaucoup.

LE COMMISSAIRE:

4455

Mais je comprends que vous misez davantage sur la mobilité pour définir.

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

4460 On mise totalement sur la mobilité. C'est beaucoup un territoire avec de l'auto solo, puis c'est la poule ou l'œuf en termes de mobilité souvent. Puis c'est vraiment mal desservi en transport en commun, à LaSalle, par exemple, et tout ça.

4465 Nous, on essaie de travailler avec les entreprises pour favoriser une mobilité durable. Mais il reste qu'il y a besoin d'un transport collectif, surtout à LaSalle, dans le parc industriel de LaSalle. C'est une évidence pour nous.

Mme DAPHNÉE FERGUSON:

4470 On a aussi besoin d'investissements publics pour favoriser les mobilités douces. On est choyé sur ce territoire d'avoir le Canal-de-Lachine avec sa piste cyclable. Donc, il y a beaucoup de gens qui, quand même, vont à pied, à vélo quand ils peuvent.

4475 Cependant, dans les zones d'emplois, il y a souvent un manque de places pour les mobilités douces. Donc, ça peut être dangereux, les cohabitations entre les transports logistiques, qui est nécessaire pour la vie de ces entreprises, rentrent en collision avec les besoins en mobilité douce.

4480 Tout ça, ça peut être réglé par des interventions intelligentes pour partager les espaces publics entre les différents usagers, et favoriser. C'est ça.

LA PRÉSIDENTE:

4485 Alors, c'est tout le temps que nous avons. Alors, merci beaucoup.

///

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

Merci.

4490

Mme DAPHNÉE FERGUSON:

Merci.

4495

LA PRÉSIDENTE:

On est entré dans nos délais, génial.

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

4500

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE:

4505

Alors, merci d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer. Alors, bonne fin de journée.

Mme MARIE-CLAUDE DAURAY:

4510

Merci de votre écoute.

LA PRÉSIDENTE:

Je vous en prie. Au revoir.

4515